

TOUJOURS FIDÈLES À NOTRE COMMUNAUTÉ, DEPUIS PLUS DE 30 ANS

Retour de McDonald's Maroc sur les questions et rumeurs infondées qui circulent actuellement



En tant que Marocains, nous sommes profondément attristés face à l'ampleur de la catastrophe humaine engendrée par la guerre actuelle à Gaza. Nous prions Dieu le Tout-Puissant de couvrir de sa miséricorde nos soeurs et frères palestiniens, victimes civiles innocentes de ce conflit.

Depuis plusieurs jours, nous faisons l'objet de rumeurs fausses et infondées qui tendent à associer notre enseigne aux événements survenus au Proche-Orient. Nous tenons, à travers ce document de questions/réponses, à apporter les clarifications nécessaires pour corriger les fausses allégations actuellement en circulation :

Question 1

“ Vous dites que vous êtes une entreprise marocaine avec un capital marocain et que vos profits restent au Maroc. Nous savons bien sûr que vous exploitez une enseigne américaine et que vous êtes obligés de verser des droits d'exploitation à McDonald's International qui, selon les rumeurs, soutient clairement une des deux parties de ce conflit. Qu'en dites-vous ? ”

Réponse 1

Ces rumeurs sont fausses.

Les royalties que la société marocaine FRI, franchisé de McDonald's au Maroc paie à McDonald's International, ne servent en aucun cas à soutenir un quelconque gouvernement ou une quelconque cause politique. Les multinationales cotées en bourse obéissent à des règles de gestion strictes ainsi qu'à une obligation de transparence totale de leurs comptes que ce soit au niveau international, régional ou local.

Par contre, ce qui est indéniable et facilement vérifiable, c'est que notre investissement au Maroc, notre capital fixe, les salaires directs que nous payons, les milliers d'emplois indirects que nous créons, les impôts et taxes ainsi que toutes les autres dépenses d'exploitation que nous générons, profitent de manière directe à l'économie de notre pays et y créent de la richesse.

Question 2

“ Vous êtes restés silencieux aux appels de boycott qui visent McDonald's, accusée d'être directement impliquée au soutien d'une partie dans le conflit actuel au Proche-Orient. Ce silence signifie-t-il reconnaissance de votre part ? ”

Réponse 2

Tout d'abord et en tant que Marocains, nous sommes profondément attristés face à l'ampleur de la catastrophe humaine engendrée par la guerre actuelle à Gaza. Nous suivons avec beaucoup d'attention et de tristesse le développement des événements récents au Proche-Orient et nous prions Dieu le Tout-Puissant de couvrir de sa miséricorde nos soeurs et frères palestiniens, victimes civiles innocentes de ce conflit.

Ensuite, nous tenons à souligner que l'action communautaire et la communication d'un franchisé de McDonald's dans son pays n'engage que lui, pour son propre marché et dans le strict périmètre géographique de sa licence d'exploitation. Par conséquent et en ce qui nous concerne, il est important de rappeler qu'au Maroc, FRI, le franchisé de McDonald's International, est une entreprise 100% marocaine, de droit marocain avec un capital 100% marocain, qui emploie 5300 collaborateurs marocains et qui crée plusieurs milliers d'emplois indirects à travers le Maroc.

Enfin, en tant que franchisé sur le territoire marocain, notre seule et unique vocation est de fournir à nos clients, dans notre pays, la meilleure expérience de restauration possible. Par ailleurs, nous sommes également et totalement engagés à contribuer activement au développement social et économique de notre communauté et de notre pays.



Question 3

“ Depuis quelques jours, une vidéo circule sur les réseaux sociaux mettant en avant le fait que McDonald's vient de sortir dans ses restaurants un emballage de couleur bleu sur fond blanc en signe de soutien politique à une des parties du conflit actuel au Proche-Orient. Est-ce vrai? ”

Réponse 3

Cette information est complètement fausse.

L'emballage en question est utilisé dans nos restaurants depuis l'année 2013 et cette information est totalement et facilement vérifiable pour toute personne intéressée. Nous tenons à préciser que nous utilisons une gamme d'emballages génériques composée de plusieurs couleurs telles que le vert, jaune, rouge, mauve etc..., et l'utilisation d'une couleur donnée sert uniquement à faciliter l'identification de nos produits et à fluidifier la gestion opérationnelle de la production et du service dans nos restaurants.

Question 4

“ Tous les franchisés de McDonald's au Moyen-Orient ont publié des communiqués annonçant l'octroi de dons importants au profit des victimes civiles palestiniennes à Gaza ? Ne partagez-vous pas leur position ? ”

Réponse 4

En règle générale, nous ne pouvons pas nous prononcer sur les actions ou les positions d'autres franchisés McDonald's dans d'autres pays. Chaque franchisé est libre et indépendant sur ses actions caritatives dans la limite de son territoire géographique selon sa licence d'exploitation.

En ce qui nous concerne, et depuis l'ouverture de notre premier site au Maroc en 1992, nous avons toujours été présents auprès de nos communautés à travers des actions régulières de solidarité, dernière en date celle au profit des victimes du tragique séisme d'Al Haouz pour un montant de 22 millions de dirhams.

“ **22** MILLIONS DE DIRHAMS DE CONTRIBUTION SOLIDAIRE LORS DU SÉISME D'AL HAOUZ ”



Question 5

“ D'accord, mais cela concerne des causes et des actions au Maroc et nous comprenons. Mais ne prévoyez-vous pas d'actions de solidarité en faveur des victimes civiles de Gaza à l'image de vos confrères au Moyen-Orient ? Êtes-vous contre l'idée ? ”

Réponse 5

Aucunement. En tant que Marocains nous sommes de toute évidence profondément attristés face à l'ampleur de la catastrophe humaine engendrée par ce conflit à Gaza. Ceci dit, en tant qu'entreprise de droit marocain, nous sommes tenus de respecter des procédures administratives spécifiques à l'octroi d'un don, même à l'intérieur du Maroc. Quand il s'agit de dons à l'extérieur du périmètre de notre pays, nous sommes également tenus de respecter des procédures spéciales dans le cadre de la réglementation en vigueur.

C'est ce que nous sommes précisément en train de faire depuis un moment. Dès que les conditions administratives seront réunies, nous n'hésiterons aucune seconde à nous joindre aux efforts nationaux et internationaux, à travers les organismes humanitaires habilités, pour apporter l'aide urgente et nécessaire à nos soeurs et frères palestiniens, victimes civiles et innocentes affectées à Gaza.

Question 6

“ Vous avez complètement suspendu votre communication sur les réseaux sociaux alors que vous êtes parmi les marques qui y sont les plus actives. Avez-vous peur de confronter l'opinion publique suite aux appels au boycott ? ”

Réponse 6

Nous avons un code de bonne conduite qui régit notre politique de communication commerciale en temps de catastrophe ou de crises humanitaires majeures. Notre code d'éthique et déontologique nous exige d'adopter une position discrète lors de ce genre d'évènements par respect pour la sensibilité de l'opinion publique face à la gravité de la situation, comme cela a été le cas récemment suite au tragique séisme d'Al Haouz. Nous estimons que tout contenu commercial est inapproprié pendant ce genre de situations.



Scannez ici pour découvrir qui nous sommes !

